

La réforme des droits d'auteur ne bougera plus, a assuré le ministre des Finances au secteur de la tech. La dernière mouture du texte est cependant jugée trop restrictive par d'autres partis. Le dossier s'enflamme.

# Un bras de fer gouvernemental s'engage sur les droits d'auteur

MATHIEU COLLEYN

Le secteur de la tech sera bel et bien exclu du régime fiscal des droits d'auteur, conformément aux intentions du gouvernement. C'est ce qu'a affirmé le ministre des Finances, lundi soir, lors d'une rencontre informelle avec les poids lourds du secteur, a appris L'Echo à plusieurs sources. Vincent Van Peteghem (CD&V) a également confirmé qu'une marche arrière gouvernementale était inenvisageable, le principe de la réforme étant coulé dans l'accord budgétaire et le projet de loi programme adopté en première lecture par l'exécutif fédéral. Celui-ci passe sur la table du gouvernement vendredi pour une seconde lecture avant le vote au Parlement. Contacté, le vice-Premier ministre CD&V se refuse à tout commentaire. Dans les faits, la réforme ne cible explicitement aucune profession en particulier, mais pose certaines balises qui rendront le régime quasiment inaccessible aux développeurs IT. Mais le dossier s'est enflammé mardi.

La dernière mouture du texte, qui répond aux remarques du Conseil d'État, renforce encore le caractère exclusif de la réforme vis-à-vis des logiciels, précise à L'Echo Denis-Emmanuel Philippe (Bloom Law). Ce qui est confirmé à l'intérieur du gouvernement, où certains partis semblent se braquer. «Il n'y a pas encore d'accord», dit-on au PS tandis que le MR n'accepte tout simplement pas les modifications apportées. Une nouvelle négociation s'engage donc en vue du Conseil de ministres de vendredi.

La semaine dernière, quelques grands acteurs de la tech avaient lancé une pétition pour tenter d'inverser la vapeur et préserver la compétitivité du secteur sur le marché du recrutement des développeurs IT. Le système actuel des droits d'auteur permet, en effet, à nombre de ces entreprises à succès de proposer des rémunérations nettes plus attractives à moindre coût. Cette montée au créneau a mis le MR dans l'embarras, conduisant son vice-Premier ministre à se montrer rassurant dans les colonnes de L'Echo samedi. Aucune profession ne serait exclue du régime, assurait David

Clarival, même si celui-ci sera moins avantageux.

On l'a dit, cette affirmation est vraie et fautive à la fois. Une interprétation du texte produit par Vincent Van Peteghem, et mise en avant par le MR, repose sur la jurisprudence considérant un programme informatique comme une œuvre originale. Mais les justifications couchées dans le texte de loi «orientent le texte en faveur des métiers artistiques», entend-on. «Le gouvernement entend revenir aux objectifs initiaux du régime particulier applicable aux revenus de la cession ou de l'octroi d'une licence de droits d'auteur ou de droits voisins, à savoir l'application d'un régime fiscal approprié aux revenus perçus de manière irrégulière et aléatoire dans l'exercice d'activités artistiques», y lit-on en effet. Le fisc et la justice pourront s'appuyer là-dessus pour exclure certaines productions du régime avantageux.

## En attendant la réforme

Dans les rangs gouvernementaux, on insiste aussi sur une autre condition de la réforme: l'obligation de publication complète de l'œuvre

pour pouvoir prétendre au régime des droits d'auteur. «Celle-ci s'appliquera à tous les secteurs», confirme-t-on. Évidemment, la publication des productions IT n'est pas la norme, loin de là.

Pour rappel, le texte prévoit d'autres limitations au régime des droits d'auteur qui, plutôt qu'un impôt progressif classique, soumet ces revenus à un précompte de 15% après déduction forfaitaire de frais. Un plafond maximal de 30% de droits d'auteur est fixé en cas de rémunération ne comprenant pas uniquement la production d'œuvres (le système actuel autorisait un ratio de 50% dans certains cas). Ensuite, le plafond annuel de 64.000 euros éligibles au régime ne pourra plus être dépassé en moyenne sur quatre ans.

Le secteur IT craint de voir de hauts profils quitter la Belgique et des problèmes de recrutement dans un contexte de concurrence accrue à l'international. Côté gouvernement, on rappelle qu'une réforme fiscale à venir devrait compenser une partie des pertes de revenus nets causées par la réforme des droits d'auteur.

**Dans les faits, la réforme ne cible aucune profession en particulier, mais pose certaines balises qui rendront le régime quasiment inaccessible aux développeurs IT.**

# État d'alerte après une explosion en Pologne près de la frontière ukrainienne

Selon un haut responsable du renseignement américain cité par l'Associated Press, ce sont des missiles russes qui auraient touché la Pologne. Mais le Pentagone n'a pas confirmé.

VINCENT GEORIS

La Pologne, un pays membre de l'Otan, aurait été touchée, ce mardi soir, par des missiles russes qui auraient causé la mort de deux personnes, selon la radio polonaise ZET et l'agence de presse américaine Associated Press. L'explosion s'est produite à Przewodow, un village de l'est du pays, situé à 5 kilomètres de la frontière ukrainienne. Le Premier ministre polonais Mateusz Morawiecki a convoqué une réunion urgente du Comité des affaires de sécurité nationale et de défense. Le porte-parole du gouvernement, Piotr Müller, a évoqué une «situation de crise».

Le Pentagone a refusé de confirmer l'information. La Maison-Blanche a annoncé qu'elle analysait la situation en collaboration avec les autorités polonaises pour déterminer ce qui s'est produit, selon Adrienne Watson, porte-parole du conseil de sécurité nationale. Le département d'État a évoqué une situation «incroyablement préoccupante». Quelque 10.000 militaires américains sont stationnés en Pologne. Ce serait la première fois depuis le début de la guerre que le territoire d'un pays membre de l'Otan est touché par un tir de missiles, si l'information se confirme. Plusieurs sources à l'Otan et à l'Union européenne ont également annoncé qu'elles attendaient l'analyse des autorités polonaises avant de réagir.

En vertu de la clause de solidarité de l'Otan, inscrite à l'article 5 du Traité, si un État membre est victime d'une attaque armée, les autres considéreront cet acte comme une attaque armée dirigée contre l'ensemble des membres et prendront les mesures jugées nécessaires pour lui venir en aide.

**«La Belgique condamne fermement l'incident survenu sur le territoire polonais.»**

ALEXANDER DE CROO  
PREMIER MINISTRE BELGE



L'explosion s'est produite à Przewodow, un village polonais situé à 5 km de la frontière avec l'Ukraine. © DOC

Le Premier ministre belge, Alexander De Croo, a condamné l'incident. «La Belgique condamne fermement l'incident survenu sur le territoire polonais et adresse ses plus sincères condoléances à la famille des victimes et au peuple polonais», a-t-il déclaré sur son compte Twitter. «La Belgique est aux côtés de la Pologne. Nous faisons tous partie de la famille de l'Otan qui est plus que jamais unie et équipée pour nous protéger tous.»

D'autres pays européens ont également réagi. Le Premier ministre hongrois Viktor Orban a convoqué

le Conseil de défense «en réponse au missile qui a frappé le territoire de la Pologne», selon son porte-parole.

«Nous sommes aux côtés de la Pologne», a déclaré le président du Conseil européen, Charles Michel.

## Moscou dément

Le Kremlin a démenti ces informations, en accusant la Pologne de vouloir «provoquer une escalade». «Les déclarations de médias polonais et de responsables officiels sur une prétendue chute de missiles russes près de la localité de Przewodow relèvent de la provocation intentionnelle

dans le but de créer une escalade de la situation», a déclaré le ministère russe de la Défense sur son compte Telegram. «Aucune frappe sur des cibles proches de la frontière d'État ukraino-polonaise n'a été effectuée par des moyens de destruction russes (...). Les débris qui ont été trouvés sur les lieux «n'ont rien à voir avec des armes russes», a-t-il ajouté.

## Une «escalade», selon Zelensky

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a qualifié cet événement d'«escalade très importante» dans la

guerre menée par la Russie. «Plus la Russie éprouvera un sentiment d'impunité, plus il y aura de menaces contre quiconque se trouve à portée de missiles russes», a-t-il dit.

La Russie a tiré mardi une pluie de missiles sur plusieurs villes d'Ukraine, dont la capitale Kiev et jusque dans l'ouest du pays, notamment sur Lviv, à une centaine de kilomètres du village polonais de Przewodow. Selon les autorités ukrainiennes, il s'agit des bombardements russes les plus intenses sur l'Ukraine depuis le début de l'invasion.